

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 juillet 2021, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée.

Sont présents :

Claudette Trudel-Bédard, conseillère

Caroline Poisson, conseillère

Jacques Tessier, conseiller

Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences : Valérie Fiset, Julie Veillette et Paméla Martin

Rés. 2021-07-174 : Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que l'état d'urgence a été prolongé pour des périodes additionnelles par décrets;

CONSIDÉRANT que si, lors d'une réunion, d'une séance ou d'une assemblée devant, selon la loi, être publique, il est nécessaire de refuser tout ou une partie du public en raison des mesures prévues par le décret numéro 689-2020 du 25 juin 2020, cette réunion, cette séance ou cette assemblée soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT que la municipalité est présentement en zone jaune et que les réunions du conseil municipal doivent être tenues publiquement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que la présente séance soit tenue publiquement et ouvre la séance à 20h00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-175 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Julie Bertrand appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point « Affaires nouvelles » :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2021

4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et des dépenses
6. Questions de l'assistance
7. Adoption du règlement 387-2021 modifiant le règlement 374-2020 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux (VTT)
8. Embauche d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux de la rue Saint-Jacques
9. Approbation et paiement du décompte progressif #2 pour la rue Notre-Dame
10. Syndicat
  - A) Autorisation de signature de la lettre d'entente pour les heures supplémentaires de Jacques Ricard
  - B) Demande de report d'un congé férié de Sylvain Magnan
11. Embauche d'une agence pour l'entretien du Parc Saint-Jean-Optimiste la fin de semaine
12. Demande de dérogation mineure pour le 191, rue Saint-Jean
13. Demande d'aide financière de la Fondation MIRA
14. Demandes d'appui :
  - A) Opération Gareautrain/Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire
  - B) Peter Julian, Leader parlementaire du NPD/motion M-84 contre les crimes haineux et projet de loi C-313 sur l'interdiction des symboles de haine
15. Coopérative de Solidarité en Santé de Sainte-Thècle/Transfert d'un don
16. Demandes de citoyens
  - A) Demande d'une citoyenne/ Installation de pancartes sur le chemin du Tour-du-Lac-V'limeux
  - B) Demande d'une citoyenne/Réparation du chemin Saint-Michel Nord
  - C) Demande d'une citoyenne/Rechargement du chemin Jean-Paul-Trudel
17. Questions de l'assistance
18. Affaires nouvelles
  - A) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux

- infrastructures sportives et récréatives de petite envergure
- B) Achat d'un défibrillateur pour le parc Saint-Jean-Optimiste
- C) Ajout d'une lumière sur le chemin Saint-Michel Nord

19. Levée ou ajournement de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-176 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de juin 2021

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Correspondance juin 2021**

**Ministère de la Sécurité Publique du Québec**

Le MSPQ nous informe que le Programme général d'indemnisation et d'aide financière nous est offerts pour les pluies et les inondations survenues du 24 au 26 décembre 2020.

**La Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, La ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

La MAMH et La MRRSLSJ nous informe que nous aurons droit à un montant maximal de 126 826 \$ dans le cadre programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.

**Ministère de la Lutte contre les Changements Climatiques et Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.**

Le MLCC et MAMH nous rappel aux municipalités les normes concernant la réduction de plomb dans l'eau potable et que si nous avons besoin d'information supplémentaire le guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb.

**Fédération des Municipalités du Québec**

La FQM nous rappelle qu'une autorisation ministérielle est nécessaire pour la construction (incluant le remplacement et la démolition) d'un ponceau et celui-ci devra répondre au exigence du ministre. (Article 327 du REAFIE)

**Femme de Mékinac**

Les Femmes de Mékinac nous envoie leur bulletin de liaison Autour d'elles. Ce bulletin parle des différents sujets sur les femmes et souhaite le bienvenu à la nouvelle coordonnatrice Émy Dessureault.

## **Le Mini-Scribe**

Le M-S nous rappelle que le 1<sup>er</sup> juillet date limite pour adopter une résolution pour le vote par correspondance pour tous citoyens.

## **Skate Helper**

SH nous informe que si nous voulons faire venir les nouveaux aides patineurs, de le faire avant le 1<sup>er</sup> septembre afin de bonifier de 10\$ de rabais. Présentement ils sont à 115\$ US et à compter du 1 septembre 125\$ US.

### Rés. 2021-07-177 : Dépôt de la correspondance de juin 2021

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le dépôt de la correspondance du mois de juin 2021.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Rés. 2021-07-178 : Approbation des comptes de juin 2021

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de juin au montant de 853 486,85 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Questions de l'assistance

Aucune question.

### Rés. 2021-07-179 : Adoption du règlement 387-2021 modifiant le règlement 374-2020 pour permettre la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux (VTT)

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 387-2021 modifiant le règlement 374-2020 pour permettre la circulation des véhicules hors routes sur certains chemins municipaux (VTT). Ce sont prononcés contre cette résolution Julie Bertrand, Caroline Poisson et Jacques Tessier.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT

### Embauche d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux de la rue Saint-Jacques

Reporté.

Rés. 2021-07-180: Approbation et paiement du décompte progressif #2 des travaux de la rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT le décompte progressif #2 soumis par Marcel Guimond et Fils au montant de 598 535,90 \$ pour les travaux de la rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que ce décompte a été approuvé par Marc Sansfaçon, ingénieur de Pluritec en charge de la surveillance sans résidence des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve le paiement du décompte progressif #2 des travaux de la rue Notre-Dame au montant de 598 535,90 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-181: Autorisation de signature de la lettre d'entente pour les heures supplémentaires de Jacques Ricard

CONSIDÉRANT la demande de Jacques Ricard concernant la possibilité de faire des heures supplémentaires de façon temporaire;

CONSIDÉRANT que le CRT recommande la signature de cette lettre d'entente entre la municipalité et le syndicat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte que les membres du CRT signe la lettre d'entente pour les heures supplémentaires de Jacques Ricard.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-182: Demande de report d'un congé férié de Sylvain Magnan

CONSIDÉRANT que Sylvain Magnan était absent pour maladie lors de la Fête des Patriotes;

CONSIDÉRANT que pour avoir droit au jour férié, la personne salariée doit avoir travaillé le jour ouvrable qui précède et qui suit immédiatement ce congé;

CONSIDÉRANT qu'il ne répond pas aux critères de l'article 21.03 de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de reporter le congé férié de monsieur Sylvain Magnan puisque celui-ci était absent pour

maladie lors de ce congé et qu'il ne répond pas aux conditions de l'article 21.03 de la convention collective.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-183: Embauche d'une agence pour l'entretien du Parc Saint-Jean-Optimiste la fin de semaine

CONSIDÉRANT qu'aucun n'étudiant répondant aux critères d'embauche n'a été trouvé pour faire l'entretien du Parc Saint-Jean-Optimiste les samedis et dimanches;

CONSIDÉRANT l'offre de l'agence Sécurité Accès pour la fourniture d'un agent de sécurité qui pourrait effectuer les tâches demandées au coût de 29\$ de l'heure plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle embauche l'agence Sécurité Accès pour l'entretien du Parc Saint-Jean-Optimiste les samedis et dimanches, de 11h à 17h.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-184 : Demande de dérogation mineure pour le 191, rue Saint-Jean

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure du propriétaire du 191, rue Saint-Jean qui vise l'implantation d'un gazebo dans la marge de recul avant à 6,5 mètres lorsque le règlement de zonage prescrit une marge de recul avant minimale de 7,6 mètres, donc dérogatoire de 1,1 mètre;

CONSIDÉRANT que le conseil consultatif en urbanisme recommande que cette demande soit acceptée, conditionnellement à ce que la structure ne soit pas modifiée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte la demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un gazebo dans la marge de recul avant à 6,5 m alors que le règlement prescrit 7,6 mètres, donc dérogatoire de 1,1 mètre conditionnellement à ce que la structure ne puisse être modifiée.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-185 : Demande d'aide financière de la Fondation MIRA

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de MIRA puisque le contexte de pandémie encore fragile ne leur permet pas de tenir leurs événements de financement estivaux habituels;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle ramasse déjà les cartouches d'encre

vides des organismes en soutien à la Fondation MIRA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne donne pas d'aide financière à la Fondation MIRA puisque la municipalité soutien déjà la fondation par la collecte des cartouches d'imprimantes vides.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-186 : Opération Gareautrain/Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire

ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 20 au 26 septembre 2021;

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle appuie la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 20 au 26 septembre 2021.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-187 : Peter Julian, leader parlementaire du NPD/motion M-84 contre les crimes haineux et projet de loi C-313 sur l'interdiction des symboles de haine

CONSIDÉRANT la demande de Peter Julian, leader parlementaire du NPD nous invitant à appuyer sa motion M-84 contre les crimes haineux et le projet de loi C-313 sur l'interdiction des symboles de haine;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal manque de documentation pour se prononcer sur ce sujet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne se prononce pas sur le sujet puisque la documentation envoyée manquait de précisions.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-188 : Coopérative de Solidarité en santé de Sainte-Thècle/Transfert d'un don

CONSIDÉRANT que la municipalité peut aider un organisme qui œuvre pour la santé;

CONSIDÉRANT que la Fondation de la Coopération de Solidarité en Santé de Sainte-Thècle nous offre un don pour que nous puissions aider un organisme de santé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte le don de 25 000 \$ de la Fondation de la Coopérative de Solidarité en Santé de Sainte-Thècle.
- Remet ce montant de 25 000 \$ à Coopérative de Solidarité en Santé de Sainte-Thècle pour qu'elle puisse dispenser des services en santé dans notre municipalité.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-189 : Demande d'une citoyenne/Installation de pancartes sur le chemin du Tour-du-Lac-Vlimeux

CONSIDÉRANT la demande de madame Kim Dufour pour l'installation de pancartes de limite de vitesse et Attention à nos enfants sur le chemin du Tour-du-Lac-Vlimeux;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un chemin privé et que la municipalité n'intervient pas en matière de signalisation sur les chemins privés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse d'installer des pancartes de limite de vitesse et Attention à nos enfants sur le chemin du Tour-du-Lac-Vlimeux, puisqu'il s'agit d'un chemin privé.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-190 : Demande d'une citoyenne/Réparation du chemin Saint-Michel Nord

CONSIDÉRANT la demande de madame Madeleine Verreault de procéder à la réparation du chemin Saint-Michel Nord entre l'entrée de la carrière de HP Terrassement et la 14<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord;



CONSIDÉRANT que des travaux d'importance auront lieu sur cette section du chemin lorsque les travaux de la rue Notre-Dame et Saint-Jacques seront terminés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de réparer temporairement le chemin Saint-Michel Nord entre la carrière de HP Terrassement et la 14<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord par l'ajout de concassé dans les trous puisque des travaux de réfection majeurs auront lieu lorsque les travaux de la rue Notre-Dame et Saint-Jacques seront terminés.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-191 : Demande d'une citoyenne/Rechargement du chemin Jean-Paul-Trudel

CONSIDÉRANT la demande de madame France Moreau de procéder au rechargement du chemin Jean-Paul-Trudel;

CONSIDÉRANT que pour remettre le chemin en état, une grande quantité de concassé est nécessaire et le coût des travaux estimés à 4 200\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT que ces travaux ne sont pas prévus au budget et que le conseil municipal ne les a pas identifiés comme prioritaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle refuse de procéder au rechargement du chemin Jean-Paul-Trudel section Est.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

Affaires nouvelles

Rés. 2021-07-192 : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

CONSIDÉRANT le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite du Ministère de l'Éducation pouvant offrir une aide maximale de 67% du coût des travaux ;

CONSIDÉRANT qu'un module de jeux au parc Saint-Jean-Optimiste est désuet et qu'il serait important de le remplacer afin de ne pas diminuer l'offre de service au parc

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle :

- autorise la présentation du projet de remplacement d'un module de jeux au Parc Saint-Jean-Optimiste au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- confirme l'engagement de la Municipalité de Sainte-Thècle à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- désigne madame Valérie Fiset, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-193 : Achat d'un défibrillateur pour le parc Saint-Jean-Optimiste

CONSIDÉRANT que la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation nous rappelle l'importance d'avoir, bien en vue et facilement accessibles, des défibrillateurs cardiaques dans les bâtiments municipaux où sont susceptibles de se tenir des activités sportives, des festivals ou autres grands évènements;

CONSIDÉRANT que la municipalité reçoit à chaque année une subvention pour l'achat d'équipements pour les premiers secours ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète un défibrillateur de marque Zoll AED plus ainsi qu'un cabinet de rangement de Medisecur au coût de 1 798 \$ plus taxes qui seront installés au Parc Saint-Jean-Optimiste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-194 : Ajout d'une lumière sur le chemin Saint-Michel Nord

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Marc Saint-Amand d'installer une lumière de rue sur le chemin Saint-Michel Nord entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une section de chemin en ligne droite, ne posant pas de problème de sécurité particulier justifiant l'installation d'une lumière de rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle refuse d'installer une lumière de rue sur le chemin Saint-Michel Nord entre la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> avenue du Lac-Croche Nord.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2021-07-195: Levée de la séance

À 20 heures 12 minutes, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière